

Accord de cession de droits d'auteur relatif à la contribution

« Titre »,
Auteur

Je, soussigné.e, Prénom Nom,

Auteur.trice de la contribution intitulée « Titre »

à paraître dans le n° xxx de *La Revue de l'Énergie*

cède à titre gratuit à la revue *La Revue de l'Énergie* l'ensemble des droits de reproduction et de représentation relatifs à la contribution ci-dessus par le présent accord. Il prendra effet à partir de la date d'acceptation de l'article pour publication dans la revue *La Revue de l'Énergie*, qu'elle soit sur support papier ou numérique.

Ce transfert comporte :

- La fabrication, la publication et la diffusion des textes et illustrations remis pour publication dans l'article cité ci-dessus, le prêt en bibliothèque, les rééditions, la reproduction partielle ou totale, les photocopies, enregistrements ou extractions informatiques, la reproduction et l'adaptation sous format d'édition électronique, le cédérom, le DVD, sur les réseaux numériques, Internet, et tout support ou procédé actuel et à venir ;
- Le droit de traduction, en toutes langues, pour la participation susmentionnée.

Ce transfert comporte également les éléments suivants :

- Il s'entend pour tous pays, pour la durée de la propriété littéraire et artistique.
- L'auteur assume seul le contenu de son article et il garantit l'accord de sa hiérarchie éventuelle quant à la publication du texte et des illustrations.
- L'auteur déclare en outre que son article est original et qu'il a pris toutes les dispositions nécessaires dans le respect du copyright pour que le Conseil Français de l'Énergie ait la garantie de la jouissance du droit d'édition contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.
- Enfin, l'auteur autorise le transfert éventuel des droits cédés au Conseil Français de l'Énergie en cas de modification de l'organisation éditoriale de *La Revue de l'Énergie*.

Je suis informé.e que cette autorisation de diffusion a un caractère d'exclusivité jusqu'au xx/xx/2022.

À compter de cette date, j'aurai toutes les possibilités de diffusion de ma contribution, quel que soit le support, sous réserve d'avoir préalablement demandé l'accord écrit de la revue et d'y porter visiblement et en tête d'article la mention : « Cet article a paru pour la première fois dans le numéro xxx de *La Revue de l'Énergie*. » Ces réserves concernent également les articles dérivés de la publication originale dans la revue.

Adresse :

Organisme :

Date :

Signature :